☎ : 04.50.69.71.80
🖷 : 04.50.69.41.28
✉ : mairie@etercy74.fr

Horaires
Ouverture au public :

Mardi	**17h00-19h00**
Jeudi	**17h00-19h00**

Sommaire:

EDITO

RENTREE SCOLAIRE

CIMETIERE

NOUVEAUTÉ

INFOS

« L'ETERCIEN »

N° 3
Septembre 2015

EDITO

La rentrée

Notre commune vit au rythme de la vie scolaire. La rentrée est donc un rendez-vous essentiel pour un grand nombre d'entre nous, enfants et parents, dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps des enfants.

C'est aussi une échéance majeure pour nos enseignantes qui l'ont préparée dès le mois de juin dernier et la semaine qui précède la rentrée.

Pour l'équipe municipale, les vacances ont été mises à profit pour mener à bien, sans retard, d'importants travaux de réfection des deux classes élémentaires.
Nous poursuivrons sur la voie du changement avec l'extension du pôle maternel, qui sera achevée pour la rentrée scolaire 2016.

A l'heure où le bulletin est distribué, la rentrée est derrière nous…
Le Conseil municipal souhaite donc à tous les élèves de la commune et à leurs parents, ainsi qu'à leurs enseignantes et aux personnels communaux qui travaillent au sein de l'école, une bonne rentrée !

A très bientôt,

Le Maire,
Jacques COPPIER

Une rentrée des classes … en deux temps

Soucieuse d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions possibles, la Municipalité avait programmé durant l'été une rénovation complète des 2 classes élémentaires du rez-de-chaussée.
7 semaines de travaux ont été nécessaires pour supprimer la salle informatique au matériel obsolète et voir 2 salles de classes largement agrandies afin d'accueillir un effectif croissant d'élèves :

83 élèves ont pu ainsi prendre le chemin de l'école le 1er Septembre (72 l'année dernière).
Ces 2 classes vont se voir équipées chacune de 4 nouveaux ordinateurs.

Imprimé par nos soins

L'effectif important des Maternelles (43 dont 18 « Petites Sections ») a conduit la Municipalité a embauché une nouvelle ATSEM à mi-temps. C'est ainsi que ***Mme Valérie BUREAU*** a rejoint notre équipe pédagogique et accompagnera tous les matins les « Grandes Sections ».

MATERNELLES		**ELEMENTAIRES**	
Petite section :	**18**	CP :	**7**
Moyenne section :	**7**	CE1 :	**8**
Grande section :	**19**	CE2 :	**12**
		CM1 :	**8**
		CM2 :	**4**

Lundi 7 Septembre : création d'une quatrième classe …

5 jours après la rentrée des classes, l'école d'Etercy s'est vue dotée d'un quatrième poste d'enseignant. En 24 heures, l'équipe enseignante et l'ensemble du personnel communal ont œuvré pour réorganiser l'accueil de nos enfants sur le temps scolaire et périscolaire.

- La classe Maternelle de ***Céline JACQUEMIER*** accueille désormais **25** enfants (Petite et Moyenne section) – ***Michèle MUGNIER*** assurant le poste d'ATSEM.
- ***Mme PERRIER***, nouvellement nommée, aura en charge **19** enfants de Grande Section Maternelle
- Maintien de la garderie périscolaire dans la salle de classe du 1er étage qui accueillera parallèlement **15** élèves de CP et CE1 encadrés par ***Frédérique ROSSI***.
- Mme ***Laure FERRAN***, directrice, conserve sa classe de **24** élèves (CE2, CM1, CM2).

La Municipalité se réjouit de voir des effectifs allégés pour chacune des classes permettant d'assurer un enseignement de qualité pour tous. Cependant il est à regretter un manque flagrant de communication et d'anticipation de la part des services de l'Education Nationale.

Soucieux d'accueillir nos jeunes générations dans les meilleures conditions éducatives possibles, tout sera fait pour que l'équipe pédagogique travaille dans un environnement de qualité dans l'intérêt de nos petits Eterciens. Au cours de l'année, la construction d'une nouvelle classe et l'agrandissement de la salle de sieste débuteront pour une mise en service dès la rentrée 2016.

INFOS Temps d'Activités Périscolaires

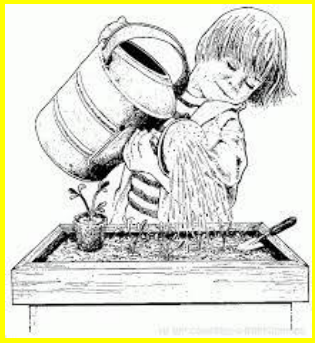

Tous les Mardis et Vendredis de 15h00 à 16h30, ***Maxime ROUMAGOUX***, ***Mathilde GRELOUX*** et **Michèle MUGNIER** continueront à animer et proposer des activités éducatives aux élèves. Vous avez quelques compétences à partager (jardinage, cuisine, informatique, musique, langue étrangère …) nous vous invitons à venir participer à cet encadrement sur quelques séances à votre convenance. Vous faire connaître en Mairie ou à l'école.

Après cette rentrée quelque peu agitée, nous souhaitons à tous les élèves ainsi qu'à l'ensemble du personnel une excellente année scolaire.

Le 1er Adjoint, Lionel SALSON

CONCESSIONS CIMETIERE : NOUVELLES TARIFICATIONS

Auparavant, les concessions communales étaient toutes perpétuelles, ce qui occasionnait des inconvénients à moyen et long terme.

Suite à une délibération du conseil municipal en 2010, il a été décidé de ne plus délivrer de concession perpétuelle.

Ainsi, deux nouveaux types de concessions, l'une trentenaire et l'autre cinquantenaire, ont été créées, ainsi qu'un caveau communal destiné à accueillir temporairement des personnes en attente de sépulture. Les tarifs afférents ont été déterminés à cette occasion. Cela ne concerne pas les concessions perpétuelles.

Tout récemment, en début d'année, le conseil municipal a révisé les tarifs (voir ci-dessous). Comme auparavant, la recette est perçue pour 2/3 au budget du CCAS, 1/3 au Budget Principal.

Concessions cimetière				**Cavurne**		**Jardin cinéraire**	**Caveau d'attente**
30 ans		50 ans					
Simple	Double	Simple	Double	trentenaire	cinquantenaire		
200 €	400 €	400 €	800 €	300 €	500 €	50 €	100 €/mois

NOUVEAUTE

Dès le vendredi 16 octobre prochain, un nouveau service vous sera proposé.

Deux fois par semaine, le mardi et le vendredi de 17h30 à 21h00, sur le parking en face de la mairie, un pizzaiolo vous proposera un large choix de pizzas selon vos goûts et préférences.

Il proposera également des glaces, pâtisseries et autres boissons.

ELECTIONS

Les dimanches 6 et 13 décembre 2015 auront lieu les élections Régionales.
Pour tous ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, il est encore possible de le faire jusqu'au 30 septembre 2015.

ENTRETIEN DES HAIES

Nous vous rappelons l'article 11 du règlement d'urbanisme applicable sur la commune :

« les clôtures d'une hauteur maximum de 2 mètres doivent être constituées soit de haies vives (…). En bordure de voies ouvertes à la circulation publique, la hauteur maximum des clôtures est limitée à 1 mètre dans le cas où elles constituent une gêne ou un danger pour la sécurité. »

En effet, une clôture trop haute gêne la visibilité des automobilistes et peut être cause d'accidents, essentiellement sur la RD 238.

Merci de veiller à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'application de ce règlement d'urbanisme.

CIVISME

Une nuisance : les déjections d'animaux.

Face à la recrudescence des déjections canines sur les trottoirs et espace public, la Commune fait appel au sens civique des propriétaires d'animaux, chiens et chevaux.

Notre volonté d'élus est de faire comprendre aux propriétaires que les « trottoirs » ne sont pas des « crottoirs » et que ramasser les déjections de leur fidèle compagnon relève de leur responsabilité.

La solution : un geste évident pour tous les propriétaires d'animaux, ramasser les déjections avec un sachet.

Nous faisons appel au sens civique des propriétaires pour éviter une dégradation évidente du cadre de vie.

La nature a horreur du vide.

Depuis plusieurs semaines des tas de gravas poussent le long de la route des Frasses.
Probablement des citoyens peu scrupuleux, qui y déposent leurs gravats sans foi ni loi.
La Commune est vigilante mais ne peut intervenir que sur la surface correspondant à la voie publique.
Les élus font appel à votre civisme, ces dépôts entâchent l'esprit de propreté prôné par la commune.

MANIFESTATION

Le **dimanche 11 octobre 2015 à 18h00** aura lieu un concert interprété par le **Choeur d'Hommes du Semnoz** dans notre église Saint-Paul d'Etercy.

A l'issue de cette représentation, vous êtes tous cordialement invités à partager le verre de l'amitié, organisé par le Comité des Fêtes et le club des Edelweiss.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le bulletin communal distribué en mai dernier. La caution réclamée pour la location de la salle communale est de 400 €, et non pas de 180 €.
La location par contre est bien de 80 €.

ELEC gaz maintenance

ENTRETIEN DEPANNAGE CHAUDIERES

ANNECY
04 50 60 40 42
Fax 09 70 61 17 57
elecgazmaintenace@orange.fr

AIX LES BAINS
04 79 52 19 81
Fax 09 70 61 17 57
elecgazmaintenance@orange.fr